

Titre	Préservation et protection des documents et biens culturels
--------------	--

Filière	Domaine	Année de validité
Information documentaire	Archivistique	2017 - 2018
N°	Optionnel	Semestre de référence
776-2n		Semestre de printemps S4/S6

Prérequis

Composition du module

No	Unités de cours	Total des crédits
776-21n	Conservation des biens culturels écrits	ECTS 5
776-22n	Préservation des documents audiovisuels	
776-23n	Protection des biens culturels documentaires	

Règles de validation du module

Module acquis si la moyenne des évaluations des unités de cours est supérieure ou égale à 4.
 Rattrapage possible si la moyenne est comprise entre 3.9 et 3.5
 Module à refaire si la moyenne est inférieure à 3.5.

Unité de cours	Conservation des biens culturels écrits	No 776-21n
-----------------------	--	-------------------

Objectifs

- Les étudiant-e-s seront en mesure :
- De connaître l'histoire de la conservation-restauration
 - De définir les notions de conservation et de restauration et les questions éthiques
 - D'identifier les différents supports et connaître les facteurs de dégradation et les moyens de lutte
 - De saisir les principes généraux de l'organisation d'une politique de conservation et d'élaborer une trame de plan de conservation (évaluation, audits, programmation)
 - De saisir le principe de l'économicité des mesures par rapport à leur efficacité ;
 - D'expliquer le rapport entre conservation préventive et restauration

Description du contenu par mots-clés

Conservation – support papier – altération de document – condition de conservation – conditionnement – politique de conservation – prévention – évaluation - restauration.

Organisation

Crédits	Périodes d'enseignement	Type de cours	Langue
	24 heures	Enseignement	F

Modalités d'évaluation

Examen en session 100 %

La note de cette unité de cours représente 40 % de la note globale du module.

Unité de cours **Préservation des documents audiovisuels** **No 776-22n**

Objectifs

Les étudiant-e-s seront en mesure :

- De connaître les bases d'une politique de préservation des collections audiovisuelles ;
- De savoir identifier les supports et connaître les raisons de détérioration et d'obsolescence ;
- De connaître les techniques de conservation
- De connaître les techniques de restauration dans chaque domaine
- De connaître les exigences spécifiques de catalogage, d'accès et de mise en valeur des collections audiovisuelles

Description du contenu par mots-clés

Documents audiovisuels – politique de conservation – préservation – restauration – technique – altération – prévention – catalogage – numérisation

Organisation

Crédits	Périodes d'enseignement	Type de cours	Langue
	24 heures	Enseignement	F

Modalités d'évaluation

Examen (100%): épreuve de 90 minutes prévue

La note de cette unité de cours représente 40 % de la note globale du module.

Unité de cours **Protection des biens culturels documentaires** **No 776-23n**

Objectifs

Les étudiant-e-s seront en mesure :

- De saisir les enjeux de la protection des biens culturels (histoire, lois, ...) ;
- De comprendre l'utilité et l'emploi des plans d'intervention et des plans d'urgence ;

- De connaître les bases de la planification et de l'intervention (élaboration d'une documentation pour l'établissement et le suivi des préparatifs d'intervention) ;
- De savoir identifier et structurer la documentation PBC en l'adaptant au contexte de son institution ;
- De savoir appliquer les mesures planifiées en cas d'urgence.

Description du contenu par mots-clés

Biens culturels – documents essentiels – protection – plan d'urgence – inventaire des biens culturels – planification d'intervention – politique de protection des documents essentiels.

Organisation

<i>Crédits</i>	<i>Périodes d'enseignement</i>	<i>Type de cours</i>	<i>Langue</i>
	16 heures	Enseignement	F

Modalités d'évaluation

Examen en session 100 %.

La note de cette unité de cours représente 20 % de la note globale du module.